

2 EME VISITE MÉDICALE CDT ÉLEVÉE

Par coraline098 Postée le 11/10/2022 07:29

Bonjour, je vous explique ma situation j'ai eu une suspension de 6 mois pour alcool, pour ma première visite médicale je buvais en soirée j'ai dû arrêter 5 jours avant ma prise de sang résultat 2,3 CDT, visite médicale qui me dit de revenir dans 2 semaines j'arrête pour 2 semaines et 2en CDT. Donc mon taux baisse, je récupère mon permis temporairement pour 6 mois, après arrêt tabac et alcool depuis 2 mois maintenant, je vais de nouveau au labo pour récupérer mon permis sereine, mauvaise nouvelle 2,3 CDT hors je ne bois plus, ayant eu un doute du labo j'ai été en refaire une autre à l'hôpital j'attend encore les résultats mes analyses sont partis à Lyon. J'ai plusieurs questions pourquoi mes CDT ne baissent toujours pas? le biologiste me prend pour une menteuse en disant que j'ai du boire entre temps à moins que manger un bourguignon refais remonter les CDT c'est débile! Ma 2eme visite médicale va me remettre un permis temporaire pensez vous? J'ai rendez-vous chez le médecin généraliste pour faire des examens pour savoir comment ça se fait? Et dernière question si on tombe enceinte avec des CDT encore élevé un risque pour le bébé? Cordialement

Mise en ligne le 12/10/2022

Bonjour,

Nous comprenons votre frustration vis-à-vis de votre taux de CDT qui ne baisse pas, en dépit de vos efforts.

Nous ne doutons pas de votre bonne foi. Il existe quelques éléments extérieurs à une consommation d'alcool pouvant influencer le taux de CDT, notamment les problèmes hépatiques ou la grossesse (à partir du premier trimestre). Il nous semble que lors de votre précédente question, vous aviez évoqué un angiome au foie. Nous ne savons pas où cela en est, mais peut-être que cela est lié.

Nous vous encourageons à en discuter avec votre médecin généraliste afin de découvrir les raisons de la hausse du taux.

Par ailleurs, nous ne pouvons malheureusement pas anticiper la décision de la commission médicale, qui dépend de l'avis de ses membres.

Nous espérons que vous pourrez obtenir des éclaircissements avec votre médecin.

Par rapport à votre question sur la grossesse, si vous ne consommez plus d'alcool, il ne peut y avoir de risques dus à l'alcool pour le développement du fœtus.

Bonne continuation à vous.
